

# Journal Burkinabè 4<sup>e</sup> trimestre 2023

# de la Statistique

Trimestriel d'Information du Système Statistique National

N° 0011

## JOURNEE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE 2023

### Les statistiques pour accélérer la mise en oeuvre de la ZLECAF



- EDITORIAL**  
Un appel à la modernisation des systèmes de données sur le Continent... Page 3
- ACTUALITES**  
Les statistiques pour accélérer la mise en oeuvre de la ZLECAF Page 5
- COMPRENDRE**  
Le géoréférencement comme gage d'une bonne maîtrise des structures éducatives Page 8
- DECOUVERTE**  
Une base de données pour mieux gérer les formations sanitaires officielles Page 11
- CHIFFRES/RESULTATS**  
Les indicateurs de l'hygiène et de l'assainissement sont au vert Page 14
- PORTRAIT/INTERVIEW**  
« Chaque fois que vous rentrez dans un processus de démarche qualité, vous en sortez inévitablement gagnant » Page 17



## MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

### JOURNAL BURKINABE DE LA STATISTIQUE

Trimestriel d'Information  
du Système Statistique National

#### ÉDITEUR

Institut National de la Statistique  
et de la Démographie  
insd@insd.bf

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Boureima OUEDRAOGO  
*Directeur général de l'Institut National  
de la Statistique et de la Démographie*

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION DÉLÉGUÉ

Bernard BERE  
*Directeur général adjoint de l'Institut National  
de la Statistique et de la Démographie*

#### COORDONNATEUR DE RÉDACTION

Pascal NAKELSE  
*Directeur de l'Informatique et du Management  
de l'Information Statistique de l'INS*

### COMITÉ DE RÉDACTION

Mouonkoun DABIRE  
Hadya NACANABO  
Hamado TONDE  
Salif W. OUEDRAOGO  
Kassoum SORI  
Gosso BORO  
Edmond TAMINI  
Sibi GUISSOU  
Placide SOME  
Idrissa R. OUEDRAOGO  
Seydou Man Ali SAVADOGO

**CRÉDITS PHOTOS :** DIMIS et départements ministériels

#### CONCEPTION / IMPRESSION

Institut National de la Statistique et de la Démographie



01 BP 374 Ouaga - Tél. : +(226) 25 49 85 02  
insd@insd.bf - www.insd.bf

Réalisé avec l'appui financier  
du PHASAO, financé par la  
Banque Mondiale



**JOURNÉE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE****Un appel à la modernisation des systèmes de données sur le continent afin de produire et d'utiliser des statistiques officielles de qualité.**

La Journée Africaine de la Statistique est célébrée le 18 novembre de chaque année, pour sensibiliser le public sur l'importance de la statistique dans tous les aspects de la vie sociale et économique. Cette année, les pays africains célèbrent la 33e Journée Africaine de la Statistique sous le thème : « Moderniser les écosystèmes de données pour accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) : le rôle de la statistique officielle et des mégadonnées dans la transformation économique et le développement durable de l'Afrique ».

Ce thème s'aligne sur le thème de l'Union africaine en 2023 « Accélération de la mise en œuvre de la ZLECAF ». Il constitue un appel à la modernisation des systèmes de données sur le continent afin de produire et d'utiliser des statistiques officielles de qualité, et de saisir les opportunités offertes par les mégadonnées.

Le lancement de la Zone de libre-échange continentale africaine, à la dixième session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, le 21 mars 2018 à Kigali, est une étape importante vers la réalisation du rêve des pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine, à savoir la mise en place d'un marché commun africain.

L'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale que le Burkina Faso a ratifié en 2019 constitue une opportunité pour les pays africains de diversifier leurs exportations, d'accélérer la croissance et d'attirer les investisseurs étrangers, surtout dans le contexte où les obstacles internes aux échanges commerciaux en Afrique ont été exacerbés par la désorganisation de l'économie mondiale suite à la pandémie de coronavirus (COVID-19) et aux tensions géopolitiques internationales nées de la crise russo-ukrainienne.

Dans cette perspective, les pays africains sont appelés à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et de mettre le continent sur la voie du développement industriel à long terme, dans le cadre de la mise en œuvre des lignes directrices de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique 2017-2026, adoptée par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine.

De telles initiatives ne peuvent aboutir sans un effort de modernisation et de transformation de nos systèmes de données indispensables pour orienter les États sur les mesures à prendre, relatives à la Zone de libre-échange continentale africaine et aux autres stratégies de



développement.

C'est ainsi qu'en 2023, la Commission économique pour l'Afrique a lancé une feuille de route pour la transformation et la modernisation de la statistique officielle en Afrique pour la période 2023-2030. Cette feuille de route a pour but d'aider les systèmes statistiques nationaux et leurs partenaires à répondre durablement et efficacement aux besoins des utilisateurs de statistiques et à planifier la résilience, l'innovation et l'agilité.

Aussi, l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine doit prendre en compte les technologies numériques dans le commerce transfrontalier tel que recommandé, lors de la Semaine du commerce électronique de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, en 2022.

La grande variété des sources de données générées par le fonctionnement des technologies de l'information et de la communication, y compris les appareils mobiles, l'imagerie satellitaire, les données issues des lecteurs de codes-barres et le commerce électronique, peut offrir de nouvelles perspectives permettant de mieux comprendre les structures des échanges commerciaux intracontinentaux, de prédire les tendances futures et d'identifier les obstacles potentiels.

Le contexte burkinabè est particulièrement marqué par la situation sécuritaire qui limite la portée des actions de notre politique sectorielle « commerce et services marchands 2018-2027 » (PS-CSM) qui ambitionne de doter le Burkina Faso d'un secteur de commerce et services marchands dynamique et compétitif qui conquiert des parts du marché international.

La réalisation de cette vision ne peut se faire sans données statistiques pertinentes, fiables et à jour, qui permettent de saisir de manière judicieuse les opportunités offertes par la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine. Dans un tel contexte, la Journée africaine de la statistique constitue une occasion de mener des actions et des réflexions dans la poursuite de la modernisation de notre système statistique national afin d'assurer une production statistique régulière, résiliente, et adaptée aux besoins.

Les avancées de la digitalisation des procédures dans les administrations publiques et privées et l'utilisation accrue des technologies de l'information et de la communication par une grande partie de la population génèrent de nouvelles sources de données. L'exploitation de ces sources de données non traditionnelles, notamment à travers la science des données, a un potentiel énorme pour orienter les décisions et les stratégies commerciales.

Je saisis l'opportunité de cette journée consacrée à la réflexion sur les statistiques pour renouveler ma gratitude et celle du Gouvernement aux acteurs du système statistique national qui, malgré le contexte sécuritaire difficile, continuent avec cou-

rage et abnégation de collecter les informations nécessaires à la production des statistiques de qualité. J'exprime également ma reconnaissance aux citoyens, aux ménages et aux entreprises pour leur constante disposition à répondre aux différentes sollicitations des acteurs du système statistique national.

J'invite les producteurs et les utilisateurs de statistiques officielles à prendre part activement aux activités commémoratives de cette journée.

Je formule le vœu que les actions et les réflexions menées dans le cadre de cette commémoration puissent contribuer à renforcer les acquis engrangés ces dernières années et permettre de dégager des pistes pour renforcer le processus de modernisation et de transformation de notre système statistique national.

***Vive la Statistique au service du développement du Burkina Faso et de l'Afrique.  
Bonne célébration de la Journée africaine de la statistique !***

***Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective, Président du***



*Remise de matériels informatiques aux acteurs du système statistique national par le PHASAO.*

**JOURNEE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE 2023**

**Les statistiques pour accélérer la mise en œuvre de la ZLECAF**

La communauté statistique du Burkina a célébré le 1er décembre 2023 à Ouagadougou, la 33e journée africaine de la statistique (JAS) et la deuxième session ordinaire du conseil national de la statistique de l'année. Une cérémonie présidée François Xavier BAMBARA, chargé de mission du Ministre de l'économie, des finances et de la prospective.



La cérémonie de la 33e journée africaine de la statistique a été présidée par François Xavier BAMBARA (au milieu), chargé de mission du Ministre de l'économie, des finances et de la prospective.

« Moderniser les écosystèmes de données pour accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) : le rôle des statistiques officielles et des grands ensembles de données dans la transformation économique et le développement durable de l'Afrique ». C'est sous ce thème que les acteurs de la statistique ont axé la réflexion à l'occasion de la célébration de la 33e journée africaine de la statistique.

Par cette commémoration, la communauté statistique veut sensibiliser les décideurs et les utilisateurs des données à l'importance de l'élaboration des politiques efficaces pour l'accélération du commerce interafricain. Pour Seydou ILBOUDO, expert en commerce international, la mise en œuvre de la ZLECAF requière une exploration des instruments et systèmes statistiques pour une meilleure intégration des économies africaines dans le marché commun.

Le Burkina FASO a ratifié l'accord de la Zone de libre-échange continentale en 2019. Selon François Xavier BAMBARA, l'accès au marché communautaire constitue une opportunité pour l'ensemble des pays africains afin de diversifier leurs exportations, d'accélérer la croissance économique et d'attirer les investisseurs étrangers.

L'accélération de la mise en œuvre de la ZLZCAF créera une dynamique favorable à la réussite de la politique sectorielle « commerce et services marchands pour la période 2018-2027 » dont la vision est de doter le Burkina Faso d'un secteur de commerce et services marchands dynamiques et compétitifs qui conquièrent des parts du marché international.

Par ailleurs, cette célébration a vu la présentation des résultats provisoires du deuxième recensement général de l'agriculture (RGA-2) et de la deuxième enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-2). Selon l'EHCVM-2, 43,2% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté en 2021, contre 41,4% en 2018. Des résultats, qui selon le représentant du Ministre en charge de l'Economie, interpellent sur la nécessité de poursuivre les efforts en vue de réduire l'impact de la crise sécuritaire et humanitaire sur les conditions de vie des populations.

Le président de la cérémonie a invité les acteurs du système statistique national à s'investir pleinement dans les actions porteuses d'innovations, en vue de répondre durablement et efficacement aux besoins des utilisateurs de statistiques.



La célébration de la JAS a vu la participation des acteurs du système statistique national, des étudiants des écoles de statistiques et des représentants des partenaires au développement.

A cette occasion, le Directeur général de l'INSD et Coordonnateur du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) Boureima OUEDRAOGO a procédé à une remise symbolique de matériels aux structures du système statistique national, pour améliorer la production des données statistiques.

Le matériel, d'un coût total de 7 074 000 dollars US, est composé de 600 ordinateurs, 3 382 tablettes, 400 licences informatiques et statistiques et d'appareils tels que des scanners et des photocopieurs.

**Mouonkoun DABIRE**  
Chargé de communication à l'INSD

**STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR****L'INSD et la douane formalisent leur collaboration dans le cadre de l'élaboration des statistiques du commerce extérieur.**

L'Institut national de la statistique et de la démographie et les douanes du Burkina ont tenu une séance de travail du 27 au 30 novembre 2023 à Ziniaré. Cette session a permis de formaliser un cadre de collaboration à travers l'élaboration d'un protocole d'accord qui établit des mécanismes clairs et bien définis entre les deux entités en vue de faciliter l'accès aux données nécessaires à l'élaboration des statistiques du commerce extérieur.



(De gauche à droite) Boureïma OUEDRAOGO, DG de l'INSD; Robert KONTOGOM, Directeur de l'informatique et des statistiques des douanes

Les techniciens issus des deux structures ont identifié les variables nécessaires à la mise à jour de la base Eurotrace/INSD puis analyser la faisabilité d'une interconnexion à la base de données du Sydonia et le serveur de l'INSD pour une transmission des données plus sécurisée. Une fois formalisé, le protocole de

Le Directeur de l'informatique et des statistiques des douanes, Robert KONTOGOM a souligné l'enjeu de cette coopération qui fonde les bases d'un système sécurisé de la collecte des informations. Pour lui, les statistiques du commerce international sont indispensables à l'appréhension de la dynamique commerciale du Burkina dans l'écosystème du trafic mondial.

Les informations douanières sur le trafic commercial entre le Burkina et le reste du monde serviront sans doute à établir des indicateurs performants en vue d'orienter les politiques économiques. Saisissant la balle au bond, le Directeur général de l'INSD a rassuré ses interlocuteurs de l'utilisation responsable des données en ces termes : « nous nous engageons à utiliser ces données avec rigueur, responsabilité et dans le strict respect des normes éthiques et de confidentialité, édictées notamment par la loi N°036-2021/AN portant organisation et réglementation des activités statistiques au Burkina Faso ».



Photos de famille

L'INSD est l'organe central du Système statistique national burkinabè et à ce titre, il est chargé de produire et de diffuser les informations statistiques notamment celles sur commerce extérieur du pays. Ces données sont une source vitale pour comprendre la dynamique des échanges extérieurs et pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques commerciales.

**Placide SOME**  
Ingénieur-statisticien-économiste à l'INSD

partenariat permettra à l'INSD d'élaborer les statistiques du commerce extérieur dans les meilleurs délais. Ainsi, les utilisateurs pourront disposer plus rapidement d'informations statistiques de meilleure qualité.

## INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

### Les acteurs du BTP mis à contribution pour la collecte des données

L'Institut national de la statistique et de la Démographie a organisé le 27 octobre 2023 à Ouagadougou, un atelier d'information et de sensibilisation au profit des acteurs du bâtiment et des travaux publics (BTP) sur l'Indice du coût de la construction. Cette rencontre a rassemblé des organisations faitières du secteur du BTP, des vendeurs d'agrégats (sable, gravier...) et vendeurs de matériaux de construction (ciment, fer...).



Les acteurs du BTP, sensibilisés à la collecte des données sur l'indice du coût de la construction

L'Indice du Coût de la Construction est un indicateur économique essentiel qui a un impact significatif sur le secteur de la construction et, par extension, sur la politique du logement dans notre pays. La présente concertation avait pour but d'informer les acteurs de la mise en place prochaine d'un nouvel outil de mesure du coût de la construction des logements pour habitation et de solliciter leur collaboration pour la suite de la collecte des données pour son alimentation qui n'est pas sans difficultés.

La collecte des données se fait selon un panier conçu pour représenter typiquement les éléments de coûts impliqués dans la construction au Burkina Faso. Entre autres, les coûts liés à la main-d'œuvre (des ouvriers, des contremaîtres, des ingénieurs...), les coûts des matériaux utilisés dans la construction (le ciment, le bois, le fer, ...), les coûts associés à la location et à l'entretien des équipements et des machines de construction (les grues, les bulldozers, les damiers ...).

Les différents représentants des acteurs concernés saluent cette initiative. Pour ceux de l'immobilier, l'indice du coût de la construction est un outil essentiel, car il sera d'un grand apport dans la planification, la budgétisation et la gestion efficace de leurs différents projets.

Selon les promoteurs immobiliers, cet indice leur permettra de maintenir la rentabilité de leurs investissements dans un secteur où les coûts de construction sont un facteur clé de succès. Ils ont toutefois soulevé des préoccupations liées à la méthodologie et au champ d'action du nouvel indice. En

effet, pour cette phase initiale, l'ICC ne concerne que les maisons d'habitation et la ville de Ouagadougou.

Aux différentes préoccupations, le responsable du service des prix Paul TIENDREBEOGO s'est voulu rassurant. La collecte des prix de base est déjà effective depuis mai 2023 dans le centre de Ouagadougou et se poursuit jusqu'à la fin de l'année. Il est prévu son extension progressive aux autres régions du pays dans les années à venir toutefois si les conditions nécessaires sont réunies. Quant à la méthodologie,



elle s'inspire des normes sous-régionales (AFRISTAT) en la matière, du reste, les acteurs du BTP ont été associés à l'ensemble du processus pour la mise en place de cet indice attendu pour 2024.

Le représentant du Directeur général de l'INSD, Pascal NAKELSE, a montré qu'à travers ce nouvel indicateur que l'INSD envisage mettre en place va permettre à l'ensemble des acteurs du domaine du bâtiment de comprendre les variations des coûts des matériaux de construction, de la main-d'œuvre et d'autres dépenses liées à la construction. Pour cela, il a appelé à une franche collaboration des acteurs sur le terrain afin de fournir des données précises sur les coûts des produits du panier de construction, ce qui permettra d'avoir un impact direct sur les activités des promoteurs immobiliers, des entreprises de construction et de nombreuses autres parties prenantes.

**Mouonkoun DABIRE**  
Chargé de communication à l'INSD

**MENAPLN**

**Le géoréférencement comme gage d’une bonne maitrise des structures éducatives**

Dans le cadre de la rénovation de son Système d’Information et de Gestion pour l’Education, le ministère de l’Education nationale, de l’Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) a entrepris le Recensement de ses Structures éducatives (RSE) avec leur géoréférencement. La première phase de cette opération d’envergure a eu lieu du 11 avril au 10 mai 2023 et a couvert toute l’étendue du territoire national. Le géoréférencement est le processus dans lequel on applique à une entité cartographique un emplacement spatial en lui donnant des coordonnées géographiques (latitude et longitude).

Le MENAPLN veut disposer d’une liste exhaustive de toutes ses structures éducatives assorties de leurs coordonnées géographiques. De telles informations sont indispensables pour l’amélioration de la carte scolaire, la planification et le pilotage de l’éducation. L’amélioration de la collecte des données statistiques impose à la direction générale des Etudes et des statistiques sectorielles (DGESS) l’abandon progressif de la collecte manuelle. Cette collecte se faisait par le biais des fiches transmises dans les structures éducatives qui les remplissaient et les renvoyaient soit au niveau des directions régionales soit au niveau de la DGESS. La collecte à l’aide de smartphones des données offre plus d’efficacité et de fiabilité.

Le géoréférencement des structures éducatives, se matérialise alors par l’emplacement de toutes les structures éducatives sur la carte du Burkina Faso, en tenant compte des entités administratives (région, province, commune et localité) du pays. L’opération couvre l’ensemble des structures d’éducation du préscolaire, d’enseignement primaire, d’enseignement général du post-primaire et secondaire, d’enseignement et de formation techniques et professionnels du post-primaire et secondaire ainsi que les structures de formation professionnelle et d’alphabétisation de l’Education non formelle construites au Burkina Faso.

La mise en œuvre du RSE a été réfléchie et adaptée au contexte national. Cependant, cette opération n’a pas pu couvrir tout le territoire national à cause de la situation sécuritaire difficile.

Ainsi, ce sont les zones sécurisées qui ont fait l’objet de recensement pour l’instant. Soulignons que toutes les treize régions ont été couvertes. Cependant, certaines provinces n’ont pas pu être couvertes entièrement. Au nombre desquelles nous avons les provinces de la Tapoa, de la Komondjari et de la Kompienga à l’Est, les provinces du Soum et le Yagha au Sahel pour ne citer que ces régions.

Le RSE a été assuré par un personnel administratif des structures déconcentrées que sont les directions



régionales des Enseignements post-primaire et secondaire, les Directions régionales de l’Education préscolaire, primaire et non formelle, des Directions provinciales des Enseignements post-primaire

et secondaire, des Directions provinciales de l’Education préscolaire, primaire et non formelle et les Circonscriptions d’Education de Base. Le projet de géolocalisation des structures éducatives vise à terme la mise en place d’un répertoire exhaustif des structures éducatives avec des coordonnées géographiques bien précises afin d’avoir un Système d’Information et la Gestion pour l’Education (SIGE) efficace.

Le RSE a concerné les structures d’éducation préscolaire, les établissements d’enseignement primaire ainsi que les centres d’alphabétisation et d’éducation non formelle construits. L’opération a aussi pris en compte les structures d’enseignement général et celles d’enseignement et de formation technique et professionnel du post-primaire et secondaire.

Au-delà du MENAPLN, le RSE offre l’opportunité aux parents et aux élèves et à toute autre personne d’avoir un accès libre au répertoire exhaustif des structures éducatives reconnues afin d’éviter les écoles et établissements pirates qui écument nos régions et provinces. Aux partenaires techniques et financiers, aux Organisations non gouvernementales et aux Associations de Développement intervenant dans l’éducation, le RSE constitue un piédestal qui leur permettra de mieux cibler les domaines d’intervention au bénéfice du système éducatif et des populations de façon générale.

**Idrissa Relemanegaba OUEDRAOGO**  
Enseignant / DGESS MENAPLN



**TEST OU ENTRETIEN COGNITIF****Une méthode qualitative pour améliorer la fiabilité des enquêtes statistiques**

Il faut retenir que le test cognitif est un puissant outil qui permet non seulement de réviser les outils de collecte de données contrairement à la méthode classique des enquêtes pilotes mais également de réduire les biais d'observations des enquêtes. Au regard de l'importance et du coût relativement faible de cette approche innovante, il serait utile de la vulgariser auprès des structures productrices de statistiques du Système Statistique National (SSN) dans un premier temps. Par la suite, son application dans les enquêtes statistiques auprès des ménages devrait être une nouvelle condition d'octroi du visa statistique.



Le test ou l'entretien cognitif est une technique d'évaluation qualitative menée à travers des entretiens individuels semi-structurés adossés à un questionnaire d'entretien. Il est beaucoup plus connu dans les domaines de la psychologie et de la sociologie.

Par ailleurs, il est utile en statistique notamment pendant la phase de conception des enquêtes.

Le test cognitif a pour objectif d'évaluer à l'avance si un questionnaire d'enquête statistique pose des problèmes aux enquêteurs et/ou aux répondants. Spécifiquement, il s'agit de s'assurer que les répondants comprennent les concepts et les questions de manière cohérente, se sentent capable et désireux de répondre aux questions et fournissent des réponses valides et fiables.

Bien que les objectifs du test cognitif soient clairement définis, les statisticiens pensent à tort qu'ils sont pris en compte dans l'enquête pilote classique. En effet, l'enquête pilote classique ne permet pas d'aller en profondeur dans certains concepts et ne permet pas non plus d'évaluer la compréhension des questions par les répondants. Dans la démarche classique, on se soucie de la maîtrise du questionnaire par les enquêteurs sans se préoccuper des répondants. Or sans une bonne compréhension des questions par ces derniers, le biais dans les données collectées est inévitable.

Pour cette raison, un test cognitif bien fait permet de déceler les difficultés de compréhension des répondants des questions posées et de décider des modifications à apporter au questionnaire avant de réaliser l'enquête. En résumé sur le plan technique, le test cognitif permet de s'assurer lors de l'élaboration du questionnaire que les questions soient bien formulées pour avoir des réponses claires et précises. Cela permet de minimiser les biais d'observations des enquêtes.

La méthodologie de réalisation d'un test cognitif suit la même démarche que celle des enquêtes statistiques. Les différentes étapes au cours du test cognitif sont : la préparation du protocole cognitif, l'identification des questions à évaluer, l'élaboration du questionnaire cognitif et du cahier du preneur de note, la formation du personnel, la réalisation des entretiens cognitifs, la transcription des entretiens, la synthèse des verbatims au moyen de la grille d'analyse, l'analyse préliminaire, l'examen et la reformulation des questions.

Pour l'élaboration du questionnaire d'un test cognitif, il faut identifier un certain nombre de questions comportant des risques potentiels d'incompréhension chez les enquêtés. Pour chacune des questions, on associe des questions cognitives qui vont permettre d'apprécier le niveau de compréhension, de difficulté, de confiance ainsi que le processus ayant conduit à la réponse.

Cela permet de comprendre si l'enquête a répondu à une question de manière hasardeuse ou fortuite pour s'en débarrasser. Chaque entretien est fait pour un temps moyen compris entre 30 minutes et une heure.

L'équipe responsable de l'entretien cognitif est constituée d'au moins trois (03) membres dont un (01) animateur qui administre le questionnaire, un (01) preneur de notes et un (01) observateur qui a pour rôle d'observer le comportement du répondant et de s'assurer que l'entretien se déroule selon le protocole prédéfini. La nature du test cognitif à réaliser fait appel à des profils d'enquêteurs différents de ceux des

enquêtes classiques. S'agissant de l'échantillon des questions, 113 questions soit, 79% des questions du questionnaire enfant ont été testées à l'occasion de cette étude. Au total, 339 questions cognitives à raison de trois en moyenne par questions ont été formulées. Le choix des questions a tenu compte du domaine d'intérêt de l'enquête et des questions qui comportent des expressions complexes pour les enfants.

Voici un exemple de question testée : « La semaine dernière, c'est-à-dire du... au..., l'ENFANT a-t-il travaillé pour quelqu'un d'autre contre rémunération, pendant une ou plusieurs heures » ? Cette question, permet d'estimer la prévalence de la participation des enfants à l'activité économique. A priori, l'expression « rémunération » peut être difficile à comprendre pour un enfant. Il est donc nécessaire de s'assurer qu'il n'y a pas un problème de compréhension de cette question avant l'enquête.

Pour se faire, au-delà de l'observation du comportement corporel (fluidité, ton de la voix, sécurité et réaction du répondant) du répondant, des questions cognitives suivantes ont été posées :

1. **Comment comprenez-vous « rémunération » ? ;**
2. **A quelles sortes de choses avez-vous pensé lorsque nous avons dit « travailler pour quelqu'un d'autre contre » ?**
3. **Comment comprenez-vous «pendant une heure ou plusieurs heures » ?**

Ces types de questions cognitives ont servi de guide d'entretiens avec les enfants échantillonnés. Les entretiens sont faits dans cinq (05) régions (Centre, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre-Sud et Plateau central) du pays par 15 travailleurs de l'INSD et du ministère en charge du travail et de la protection sociale. Ce personnel terrain a été reparti en cinq (05) équipes à raison d'un enquêteur, d'un preneur de note et d'un observateur par équipe. Les rôles sont rotatifs entre les membres d'une même équipe. En plus de la prise de note, un dictaphone est utilisé par équipe pour l'enregistrement des entretiens.

Le guide d'entretien cognitif est traduit en langues majoritairement parlées dans les cinq régions couvertes par le test cognitif. Les entretiens en plus d'être faits en français, ont été faits en langue nationale.

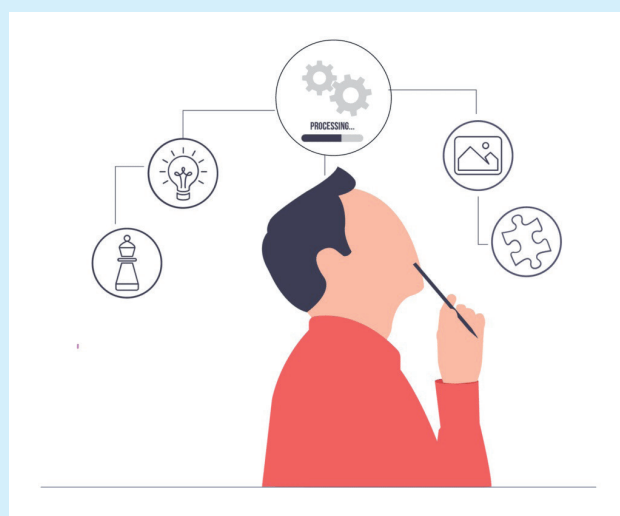
Les données collectées ont été retranscrites et analysées à l'aide des outils de traitement et d'analyse du BIT. Des résultats, il est ressorti qu'une question sur trois (39/113) présente un risque élevé d'impacter négativement la qualité des données. Pour ces questions concernées, des reformulations ont été envisagées et ont permis de faciliter leur

compréhension.

Un autre groupe de questions, soit environ deux tiers des questions (73/113) ont présenté un faible risque d'impacter la qualité des données. Pour cette catégorie de questions, de légères reformulations de certaines expressions ont été opérées.

Pour l'exemple précédente, il a été recommandé de reformuler le mot « rémunération » en « travail contre de l'argent (ou autre chose) ». Ainsi, la question reformulée se présente de la façon suivante : « La semaine dernière, c'est-à-dire du... au..., l'ENFANT a-t-il travaillé pour quelqu'un d'autre contre de l'argent (ou autre chose), même si c'est pendant une heure » ?

Les questions ainsi reformulées ont permis d'améliorer la compréhension et d'assurer la fiabilité des données.



Le test cognitif est donc une technique que les spécialistes des enquêtes statistiques peuvent associer à la démarche pour obtenir de meilleures données. Sa réalisation impacte très peu le budget des enquêtes. Par exemple, la réalisation du test cognitif dans le cadre de l'ENTE a seulement coûté 6 705 000 FCFA (12 469 USD), soit 4,5% du budget global de l'enquête. Ce montant a couvert la préparation, les entretiens terrain, le traitement et analyse et la rédaction du rapport d'analyse des résultats du test cognitif.

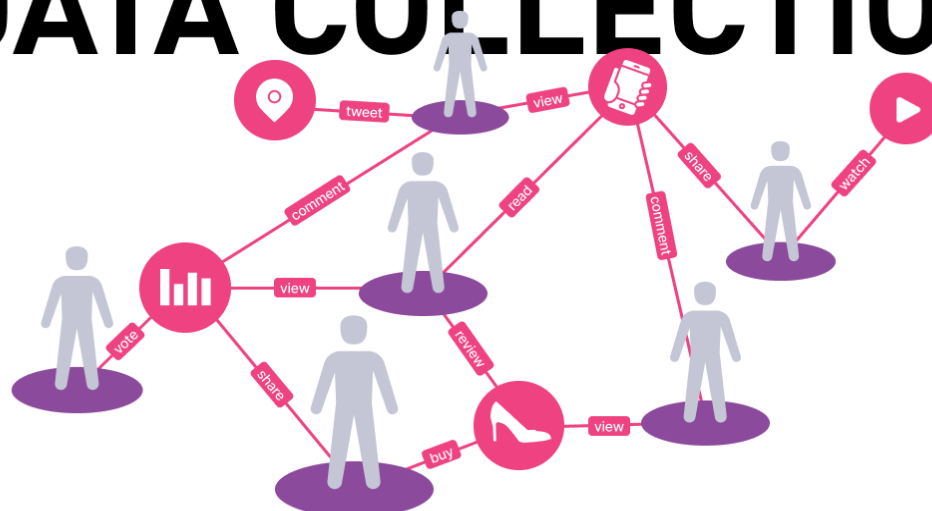
**Sibi GUISSOU,**  
*Démographe*  
**Edmond Yenimagna TAMINI,**  
*Ingénieur Statisticien*

## MASTER FACILITY LIST

### Une base de données pour mieux gérer les formations sanitaires officielles

Le Ministère de la santé et de l'Hygiène publique (MSHP) avec l'appui des partenaires a développé une base de données de la Master facility list (MFL). La base de données a été déployée en ligne dans la plateforme IASO. Elle fait suite à l'évaluation du plan stratégique 2010-2020 du Système national d'information sanitaire (SNIS) par le MSHP qui a mis en exergue les gaps en matière d'intégration des données des différentes bases. Elle a montré aussi la nécessité de disposer d'une liste harmonisée de formations sanitaires, qui est la liste maitresse ou de référence pour optimiser l'utilisation de l'information et assurer une efficience des ressources mobilisées dans la production de données.

# DATA COLLECTION



Le processus de mise en place au sein du MSHP de la MFL a été amorcé en 2021 avec l'élaboration d'une feuille de route. Ladite feuille a identifié les parties prenantes et décrit les rôles et les responsabilités des structures impliquées, les grandes étapes et toutes les activités. Conformément à la feuille, un atelier d'évaluation des besoins des parties prenantes de la MFL en avril 2022 a permis de disposer du répertoire des données et de révision de la codification des formations sanitaires en deux (2).

Un dictionnaire de données de la MFL conçu a permis de déterminer et définir les métadonnées des variables que sont (i) description de la variable ; (ii) type de la variable (numérique ou alpha numérique) ; (iii) modalités ou possibilités de valeurs prises par la variable ; (iv) règles : contraintes ou conditions qui doivent être appliquées aux variables pour assurer leur normalisation et donc leur qualité ; (v) source de collecte de la variable.

En juin 2022 l'équipe technique du niveau central s'est retrouvée avec les acteurs de terrains, à savoir les gestionnaires de données des districts (Responsables CISSE) pour la mise à jour de la liste des formations

sanitaires à travers une triangulation des données existantes. Cela a permis de d'adopter un canevas de la MFL paramétré sur Microsoft Excel, de renseigner le canevas de la MFL pour chaque formation sanitaire.

En décembre 2022, a eu lieu la validation de la liste de l'ensemble des formations sanitaires officielles du pays ainsi que des informations leur concernant (renseignement des données manquantes ; corrections des données incohérentes ou aberrantes ; correction des coordonnées GPS).

La MFL a été déployée en ligne en aout 2023 avec le choix de la plateforme d'hébergement (IASO), suivi du pré test de son fonctionnement.

Pour la fonctionnalité optimale de la plateforme de la MFL et l'harmonisation de la mise à jour régulière des données, le MSH a conçu des documents de référence : Le guide d'utilisation du manuel de procédure et de gestion et du guide d'utilisation de la plateforme et des modules de formations des acteurs. Le dernier acte de la feuille de route en 2023 a été la tenue effective des sessions de formations qui ont permis d'outiller les gestionnaires de données des districts sur les procédures de gestion de



en 2024 de mettre à jour régulièrement la liste et d'actualiser

les données en fonctions des nouvelles informations recueillies sur lesdites FS. La liste officielle actualisée des FS sera publiée. Une promotion sera faite de la base de données de la MFL par la diffusion et l'utilisation auprès des acteurs du SNIS pour la planification et la prise de décision. Il est aussi prévu un partage d'expérience de la MFL du MSHP avec d'autres Ministères du pays.

la MFL du MSHP. Les premières formations ont ciblé ces gestionnaires de données des districts parce que sont ces acteurs de la MFL qui sont chargés d'actualiser la liste des FS et de mettre à jour les variables et les données en fonction des changements d'information de formations sanitaires.

Pour assurer la diffusion et l'utilisation de la MFL pour la planification et la prise de décision, le MSHP prévoit

**Dr. Gosso BORO**  
**Médecin de santé publique**  
**/ à la DGESS du MSHP**

Le terme "Master Facility List" (MFL) désigne en français la liste principale (liste maîtresse ou de référence) d'établissements. La MFL est une base de données contenant des informations capitales sur les infrastructures sanitaires, les équipements, la logistique et les ressources humaines, accessible pour les utilisateurs. De ce fait, elle constitue non seulement une base de sondage pour les enquêtes périodiques dans les établissements de santé, mais aussi permet d'évaluer et de suivre les progrès et les performances du système de santé. Dans le domaine de la santé, on parlera de Master Health Facility List pour désigner la liste principale de formations sanitaires. Cette liste est celle de l'exhaustivité des structures reconnues offrant des soins santé aux populations. La MFL contient des informations clés de chaque formation sanitaire/structure de soins et un identifiant unique permettant de l'identifier sans ambiguïté.

Pour qu'une MFL soit fonctionnelle et utile aux utilisateurs, elle doit être complète/exhaustive, et contenir tous les établissements de santé du pays puis avoir un contenu de données minimum établi qui comprend des identifiants uniques pour chaque établissement de santé. Par ailleurs, la MFL est mise à jour régulièrement selon un processus pris en charge par un ensemble établi des modes opératoires normalisés. La MFL est visible et accessible aux principales parties prenantes et aux utilisateurs des données. Elle s'accompagne d'une structure de bonne gouvernance qui assure sa surveillance, sa gestion et sa pérennité ainsi que les expériences acquises et leçons apprises dans la mise en œuvre. Aussi, la MFL répond aux besoins des utilisateurs de données sanitaires. Lesquelles données sont valides et complètes, et donc fiables.

# CARTE DE SCORE NUTRITION

## Le Burkina Faso dispose d'un outil de suivi des indicateurs

Le Burkina Faso, avec le soutien de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme (ALMA), a développé la carte de score nutrition afin de suivre la performance des indicateurs prioritaires du plan stratégique multisectoriel de nutrition. C'est un outil qui est mis à jour chaque trimestre avec les données disponibles de DHIS2 et autres rapports et chaque année pour les données d'enquête. L'objectif principal d'une carte de score est d'utiliser les données pour développer des actions.

Vue sous-nationale: Burkina Faso

Catégorie	Indicateur	T2021	T32021	T42021	T12022
Protection sociale	Proportion des ménages vulnérables ayant bénéficié du cash inconditionnel (transfert monétaire)	95	95	95	95
	Nombre de formules alimentaires pour des populations vulnérables ou à correction de la malnutrition	95	95	95	95
Éducation	Proportion (%) des enfants scolarisés en phase 3 à 5 de l'éducation primaire	95	95	95	95
	Proportion des enfants scolarisés à l'école RPE	95	95	95	95
Sécurité alimentaire	Couverture indicatrice de la MAM (Taux de détection de la malnutrition aiguë sévère)	19,8	21,2	21,3	21,3
	Taux de guérison des enfants de moins de 5 ans malnutris aiguës sévères en ambulatoire	95	95	95	95
	Taux de décès chez les enfants de moins de 5 ans malnutris aigus sévères en interne	95	95	95	95
	Couverture de la supplémentation en vitamine A chez les enfants de 6 à 59 mois	95	95	95	95
	Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans	10	10	10	10
	Proportion d'enfants de 0 à 23 mois qui reçoivent un nombre minimum de groupe d'aliments	88,5	88,5	88,5	88,5
	Proportion d'enfants de 0 à 23 mois qui reçoivent un nombre minimum de groupe d'aliments	32	32	32	32
	Proportion des femmes en âge de procréer ayant pris au moins 90 comprimés de fer acide folique au cours de leur dernière grossesse	76	76	76	76
	Prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans	21,6	21,6	21,6	21,6
	Couverture indicatrice de la MAM (Taux de détection de la malnutrition aiguë sévère)	19,8	21,2	21,3	21,3
Éducation	Proportion d'écarts primaires dépassant de la cartographie scolaire	90	90	90	90
	Proportion des écarts primaires dépassant de la cartographie scolaire fonctionnelle (vues autorisées)	12	12	12	12
	Taux d'achèvement au primaire des filles	90	90	90	90
Sécurité alimentaire	Proportion de ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire acceptable	62	62	62	62
	Proportion de personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire	19	19	19	19
WASH	Taux d'accès à l'eau potable	95	95	95	95
	Taux d'accès des ménages à l'assainissement (%)	95	95	95	95

### CARTE DE SCORE NUTRITION

des engagements. Les indicateurs de la carte de score nutrition couvrent plusieurs types d'interventions dans différents secteurs comme la santé, l'éducation, l'eau, l'hygiène et l'assainissement et la sécurité alimentaire. Elle utilise les indicateurs issus du plan stratégique multisectoriel de nutrition. Son objectif principal est de faciliter le suivi de la performance des indicateurs prioritaires et la prise de décision pour conduire à l'action.

La carte de score nutrition du Burkina Faso a été élaborée du 13 au 17 juin 2022 à Ouagadougou avec les acteurs et secteurs contributeurs à la nutrition après une formation des acteurs conduite par l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme (ALMA)

En rappel, le Burkina Faso disposait déjà d'une carte de score en Santé de la Reproduction, de la Mère, du Nouveau-né, de l'Enfant et de l'Adolescent (SRMNIA), en Paludisme et en Maladies Tropicales Négligées (MTN).

**Kassoum SORI**  
Communicateur à la PNIN

La Carte de score est une plateforme web qui fournit de manière dynamique la performance des indicateurs prioritaires d'un pays à travers un code couleur. Elle indique l'état trimestriel de ces indicateurs au niveau national, régional et districts sanitaires à travers des graphiques, des cartes, des vues sous-nationales et des vues par indicateurs.

La Carte de score nutrition est un outil de gestion multisectoriels et dynamiques qui permet de renforcer la redevabilité et d'inciter à l'action en vue de la réalisation

#### Nutrition: Burkina Faso (T1/2022)

##### Country indicators

Protection sociale	Éducation	Sécurité alimentaire
Proportion des ménages vulnérables ayant bénéficié du cash inconditionnel (transfert monétaire)	Nombre de formules alimentaires pour la répartition nutritionnelle ou la correction de la malnutrition	Proportion (%) des enfants scolarisés en phase 3 à 5 de l'éducation primaire
95	90	90

##### Carte de score

Region	Santé/nutrition										Éducation			Sécurité alimentaire			WASH			
	Proportion de ménages vulnérables ayant bénéficié du cash inconditionnel (< 2500 g)	Proportion des enfants scolarisés en phase 3 à 5 de l'éducation primaire	Couverture indicatrice de la MAM (Taux de détection de la malnutrition aiguë sévère)	Taux de guérison des enfants de moins de 5 ans malnutris aigus sévères en ambulatoire	Taux de décès chez les enfants de moins de 5 ans malnutris aigus sévères en interne	Couverture de la supplémentation en vitamine A chez les enfants de 6 à 59 mois	Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans	Proportion d'enfants de 0 à 23 mois qui reçoivent un nombre minimum de groupes d'aliments	Proportion des femmes en âge de procréer ayant pris au moins 90 comprimés de fer acide folique au cours de leur dernière grossesse	Prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans	Couverture indicatrice de la MAM (Taux de détection de la malnutrition aiguë sévère)	Proportion d'écarts primaires dépassant de la cartographie scolaire	Proportion des écarts primaires dépassant de la cartographie scolaire fonctionnelle (vues autorisées)	Taux d'achèvement au primaire des filles	Proportion de ménages vulnérables ayant un score de consommation alimentaire acceptable	Proportion de personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire	Proportion des ménages vulnérables ayant bénéficié d'une assistance alimentaire (%)	Taux d'accès des ménages à l'eau potable	Taux d'accès des ménages à l'assainissement (%)	Proportion de villages et secteurs censitaires "en de la défection à l'air bon (FDAL)" (%)
Burkina Faso	95	90	19,8	95	95	10	69,6	32	76	21,6	19,8	90	12	62	19	62	95	95	95	95
Boulde du Mouhoun	95	90	19,8	95	95	10	69,6	32	76	21,6	19,8	90	12	62	19	62	95	95	95	95
Cascades	95	90	19,8	95	95	10	69,6	32	76	21,6	19,8	90	12	62	19	62	95	95	95	95
Centre	95	90	19,8	95	95	10	69,6	32	76	21,6	19,8	90	12	62	19	62	95	95	95	95
Centre-Est	95	90	19,8	95	95	10	69,6	32	76	21,6	19,8	90	12	62	19	62	95	95	95	95
Centre-Nord	95	90	19,8	95	95	10	69,6	32	76	21,6	19,8	90	12	62	19	62	95	95	95	95
Centre-Ouest	95	90	19,8	95	95	10	69,6	32	76	21,6	19,8	90	12	62	19	62	95	95	95	95
Centre-Sud	95	90	19,8	95	95	10	69,6	32	76	21,6	19,8	90	12	62	19	62	95	95	95	95
Est	95	90	19,8	95	95	10	69,6	32	76	21,6	19,8	90	12	62	19	62	95	95	95	95
Haute-Basins	95	90	19,8	95	95	10	69,6	32	76	21,6	19,8	90	12	62	19	62	95	95	95	95
Nord	95	90	19,8	95	95	10	69,6	32	76	21,6	19,8	90	12	62	19	62	95	95	95	95
Plateau Central	95	90	19,8	95	95	10	69,6	32	76	21,6	19,8	90	12	62	19	62	95	95	95	95
Sahel	95	90	19,8	95	95	10	69,6	32	76	21,6	19,8	90	12	62	19	62	95	95	95	95
Sud-Ouest	95	90	19,8	95	95	10	69,6	32	76	21,6	19,8	90	12	62	19	62	95	95	95	95

## CINQUIEME ENQUETE DEMOGRAPHIQUE ET DE SANTE DU BURKINA

### Les indicateurs de l'hygiène et de l'assainissement sont au vert

Au Burkina Faso, les organismes des Nations-Unies notent des efforts pour l'atteinte des ODD, en matière d'hygiène et d'assainissement. Ces progrès dénotent d'un constat issu des données de la cinquième enquête démographique et de santé du Burkina (EDSBF-V) réalisée en 2021.



Le lavage des mains est une pratique importante dans la prévention de la transmission de maladies. Pour mesurer le degré de pratique de cette forme d'hygiène, il a été demandé, lors de l'enquête, à voir l'endroit où les membres du ménage se lavent les mains le plus souvent. Selon les résultats, un endroit pour se laver les mains a été observé pour 80 % de la population.

Conformément à l'échelle des services de lavage des mains proposées par le JMP, 12 % de la population burkinabé disposent d'installations élémentaires pour le lavage des mains et 71 % d'installations limitées. La proportion de population disposant d'une installation élémentaire pour le lavage des mains est de 8 % en milieu rural et de 23 % en milieu urbain.

De toutes les régions, l'Est est celle qui enregistre la plus faible proportion (1 %) de population disposant d'une installation élémentaire pour le lavage des mains. A l'opposé, les régions des Hauts-Bassins, des Cascades et du Centre sont celles où les populations sont plus nombreuses à utiliser des installations élémentaires pour le lavage des mains (22 % dans chacune de ces régions). Aux côtés des kits de lavage de mains, il y a aussi les toilettes adéquates dont l'existence contribue, en plus de la réduction des risques de maladies, à la promotion de la dignité humaine et le renforcement de la sécurité, en particulier pour les femmes et les jeunes filles.

Les installations sanitaires ou toilettes améliorées sont celles conçues pour séparer de façon hygiénique les

excréments du contact humain. Les installations sanitaires considérées comme adéquates sont les toilettes à chasse d'eau, les fosses d'aisances améliorées ventilées, les fosses d'aisances avec dalle et les toilettes à compostage. Les autres types d'installation sont non améliorés.

En 2021 au Burkina Faso, 64% des ménages utilisent des installations sanitaires améliorées. Cette proportion varie de 49 % en milieu rural à 93 % en milieu urbain. Les fosses d'aisances avec dalles (56 %) sont les équipements sanitaires les plus répandus. L'utilisation des installations sanitaires non améliorées concerne 4 % des ménages dont 3 % utilisent des fosses d'aisances sans dalle ou des trous ouverts. Les 32 % de ménages restant n'utilisent pas de toilettes et pratiquent la défécation en plein air.

En termes d'effectif de population, 38% disposent d'au moins un service d'assainissement élémentaire contre 24% d'utilisateurs de services d'assainissement limités, 4% d'utilisateurs de services non améliorés et de 35% pour celle qui défèque en plein air. Par milieu de résidence, 61% des citadins ont accès à un service d'assainissement élémentaire, contre 29% des ruraux. Pour la ville de Ouagadougou, ce niveau d'accès est de 73%. (Graphique 1) L'accès de la population à un service limité varie de 21% en milieu rural à 32% en milieu urbain.

À Ouagadougou, ce pourcentage est de 24 % contre 38 % dans les autres villes. La défécation en plein air est une pratique essentiellement rencontrée en milieu rural (46%). Elle est plus répandue dans les régions du Sud-Ouest, de l'Est et du Centre-Sud et du Sahel (plus de 50 % de la population) que dans les autres régions (graphique 2).

En termes d'effectifs de ménages, l'utilisation des installations sanitaires améliorées a augmenté dans le temps, passant de 21 % en 2003 à 31 % en 2010, et à 64 % en 2021 sur l'ensemble du pays. Bien que la proportion des ménages n'ayant pas de toilette en milieu rural demeure encore élevée, il convient de noter que de grands progrès ont été enregistrés, surtout au cours de la période 2010-2021. En effet, la proportion de ces ménages ruraux n'ayant pas de toilette est passé de 85,3 % en 2003 à 79 % en 2010, puis à 32 % en 2021 (graphique 3).

**Faible utilisation des serviettes hygiéniques réutilisables.**

Les résultats de la cinquième enquête démographique et de santé montrent que les femmes de 15–49 ans dont la période menstruelle la plus récente a eu lieu dans la dernière année ayant précédé l'enquête, utilisent principalement pour la gestion des menstrues, des serviettes hygiéniques jetables, des vêtements, de la laine ou du coton et des serviettes hygiéniques réutilisables.

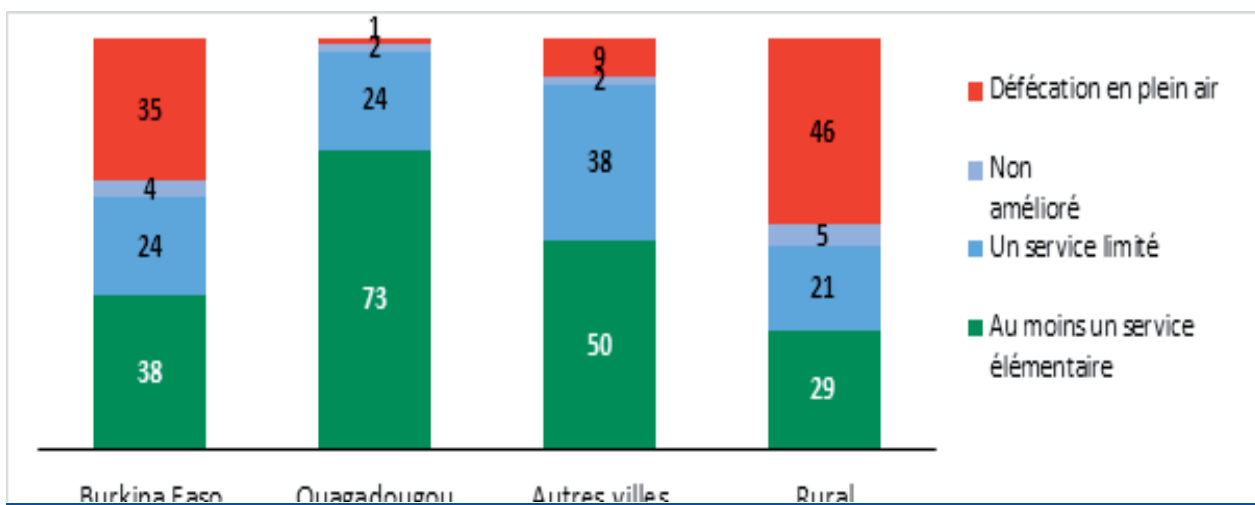
Les serviettes hygiéniques jetables (41%), le vêtement (40%) et la laine ou coton (16%) sont les plus utilisés par les femmes âgées de 15 à 49 ans pendant leur période de menstrues. Seulement 6% d'entre elles utilisent les

serviettes hygiéniques réutilisables.

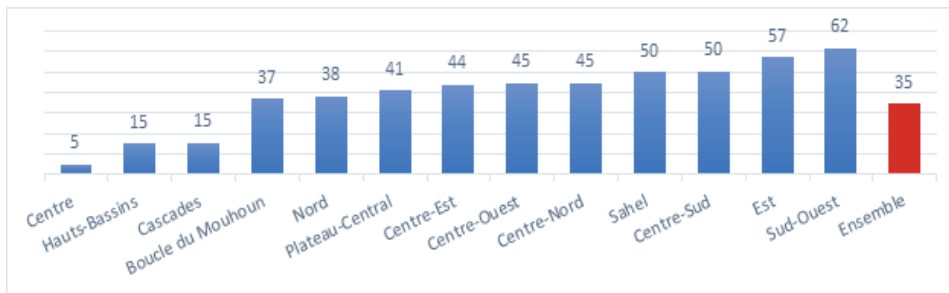
L'utilisation des serviettes hygiéniques jetables est plus prépondérante en milieu urbain (61%) qu'en milieu rural (30%). Par contre, l'utilisation de vêtement demeure essentiellement rurale (53%) contre 16% en ville.

La quasi-totalité des femmes se trouvant chez elles durant leur dernière période menstruelle, soit 97%, ont pu se laver ou se changer en privé et 94% ont pu se changer en privé et utiliser des matériaux appropriés pendant leurs dernières périodes menstruelles.

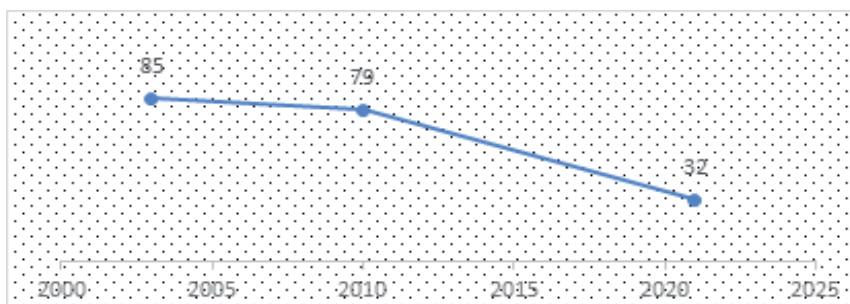
**Hamado TONDE**  
Démographe à l'INSD



(Graphique 1), Répartition en % de la population des ménages par service d'assainissement, selon le milieu de résidence



(Graphique 2), Proportion (en %) de la population ayant recours à la défécation en plein air par région



(Graphique 3), Evolution de la proportion (en %) des ménages ruraux ayant recours à la défécation en plein air

## MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Le Burkina Faso travaille à combler le gap statistique

Dans sa quête d'amélioration des conditions de vie de sa population, le Burkina Faso a élaboré et mis en œuvre plusieurs référentiels de développement, dont le dernier couvre la période 2021-2025. Ce dernier référentiel qui est la politique nationale de développement (PND) a identifié des défis majeurs à relever. Les orientations stratégiques de la PND sont en parfaite cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. La mise en œuvre des orientations stratégiques de la PND permettra de tendre vers l'atteinte de 96 cibles des ODD. Toutefois, il subsiste un gap d'informations statistiques pour certains indicateurs.

Objectif ODD	Indicateur à calculer	Indicateur calculé	Gap
ODD 1.	4	3	1
ODD 2.	6	3	3
ODD 3.	10	9	1
ODD 4.	5	4	1
ODD 5.	2	2	0
ODD 6.	7	1	6
ODD 7.	3	3	0
ODD 8.	11	11	0
ODD 9.	5	5	0
ODD 10.	4	3	1
ODD 11.	4	3	1
ODD 12.	2	1	1
ODD 13.	1	0	1
ODD 15.	3	0	3
ODD 16.	9	5	4
ODD 17.	8	8	0
<b>TOTAL</b>	<b>84</b>	<b>61</b>	<b>23</b>

Tableau des indicateurs calculés par ODD

Les ODD s'inscrivent dans le prolongement des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Ils visent à réaliser les droits de l'homme pour tous, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Intégrés et indissociables, les ODD concilient les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale.

Selon le rapport diagnostique de mise en œuvre des ODD élaboré par la Direction générale de l'économie et de la planification (DGEP) en collaboration avec l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) et les structures sectorielles du Système statistique national (SSN), le Burkina Faso enregistre un important déficit d'informations statistiques, malgré l'adoption et la mise en œuvre d'une feuille de route qui a permis de doter le pays d'un profil national ODD.

Ladite feuille de route a été adoptée sous l'impulsion du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, avec l'appui du Système des Nations Unies (SNU) et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et dans un cadre partenarial avec les autres ministères, en particulier à travers leur Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (DGESS), les organisations de la société civile, le secteur

privé et les collectivités territoriales.

Plusieurs actions ont donc été entreprises pour fournir les informations nécessaires à la bonne exécution du programme. De ces solutions, on a l'élaboration de la stratégie de comblage du gap statistique. De cette stratégie, on retient la nécessité d'organiser des opérations statistiques spécifiques pour disposer de certains indicateurs ; pour d'autres par contre, il s'agira d'intégrer certaines variables dans les enquêtes existantes pour en disposer. La stratégie recommande en outre, d'organiser des ateliers de calcul pour les indicateurs dont l'information statistique existe déjà dans les bases de données mais qui ne ressort pas dans les rapports d'enquêtes.

Pour la mise en œuvre de la stratégie de comblage du gap statistique des ODD, un atelier de formation a été tenu sur les ODD en vue d'harmoniser les compréhensions et de ressortir les difficultés liées au suivi des ODD à l'échelle nationale. A cela s'ajoutent des séances de calcul et de validation des indicateurs ODD faisant l'objet de gap à partir des sources administratives et des bases de données existantes qui ont été organisées.

Ces sessions de travail ont permis de rendre disponible et officiel soixante-un (61) indicateurs sur un total de quatre-vingt-quatre (84) indicateurs initialement considérés calculables à partir des sources secondaires. Cependant, quinze (15) indicateurs initialement considérés comme calculables ne peuvent pas l'être en raison de la non complétude des informations disponibles dans les bases de données. D'où l'impératif de réadapter la stratégie proposée pour combler le gap statistique de ces indicateurs.

En termes de perspective, l'INSD compte non seulement continuer la mise en œuvre de la stratégie de comblage du gap statistique des ODD à travers l'organisation d'enquêtes modulaires et aussi, en greffant des questions spécifiques dans les enquêtes à venir. Aussi, la structure étendra l'exercice de comblage du gap statistique aux indicateurs des politiques publiques du Burkina Faso.

**Salif W OUEDRAOGO**  
*Chef de service de la coordination  
 statistique / INSD*



## ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GENERAL D'AFRISTAT

### « Chaque fois que vous rentrez dans un processus de démarche qualité, vous en sortez inévitablement gagnant » Paul Henri NGUEMA MEYE

L'INSD veut adopter un cadre de démarche qualité dans son processus de production des données statistiques. Le processus entamé a permis de sensibiliser des acteurs du système statistique national sur les enjeux de la démarche. Et Dans cet entretien, le Directeur général de AFRISTAT nous parle des implications de l'adoption de l'assurance qualité.



#### *Qu'est-ce que la démarche qualité dans la production statistique ?*

La démarche qualité déjà n'est pas quelque chose de nouveau. C'est quelque chose que nous faisons de façon traditionnelle. Si vous avez été formés un peu en statistique vous avez déjà ne serait-ce que dans votre formation, en fonction de vos activités, suivi une démarche qualité. Mais ce que l'on sait est que sans une assurance qualité chacun fait l'effort pour aller jusqu'à là où il peut s'arrêter. Donc si on est dans un cadre c'est comme si, on doit rester dans ce cadre de réglementation donc on doit respecter à chacune des étapes à suivre lorsqu'on produit de la statistique. Donc, le cadre national d'assurance qualité nous donne vraiment cet environnement. La guideline qui nous permet de dire qu'aujourd'hui vous êtes à ce poste est que si vous produisez, je prends un exemple de votre journal de la statistique du Burkina Faso, on va vous donner des directives comment vous faites du démarrage de la collecte de l'information jusqu'à l'imprimerie et on va certainement faire appel à votre génie. Mais ce que je veux dire, c'est qu'il aura des étapes tellement standards et codifiées qui feront que même si vous n'êtes pas là, votre successeur n'aura pas de mal à prendre votre relève et produire vraiment à quelques détails près la même chose que vous aviez l'habitude de faire. Il n'y a que la démarche qualité qui peut nous donner cette garantie.

#### *Et quel sera l'apport du cadre d'assurance qualité (CAQ) pour le système statistique ?*

Déjà le système statistique national va bénéficier d'un cadre national d'assurance qualité parce qu'il va gommer les écarts de niveaux. Vous savez bien que l'INSD est beaucoup plus développé que les services statistiques sectoriels. Or s'il y a un cadre national d'assurance qualité, à travers la coordination de ce cadre, les sectoriels auront la possibilité de bénéficier vraiment de l'apport de l'INSD. Donc l'INSD aura plus de marge de manœuvre pour tirer vers le haut les systèmes statistiques sectoriels. Deuxième avantage, c'est que les appuis directs seront plus facilités. C'est-à-dire qu'il y'aura des relations directes entre l'INSD et les services statistiques des ministères et les appuis pourrons être beaucoup plus fluides. Et la troisième chose c'est que si le cadre est véritablement mis en œuvre, je ne doute pas que la crédibilité du système statistique national du Burkina Faso va se trouver grandie. Et qui dit crédibilité dit incidence aussi de la notation du Burkina dans les instances financières internationales.

#### *Justement quelles sont les exigences du processus d'adoption de la démarche qualité ?*

Les exigences, premièrement, c'est la mobilisation de la hiérarchie, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas rentrer dans un système ou on applique la démarche qualité si la hiérarchie n'est pas convaincue du bien-fondé de cette démarche. L'exercice est tellement pénible au départ qu'il va y avoir des conflits internes. Ces conflits ne pourront être désamorçés que si le directeur général ou le Secrétaire General, en tout cas si l'autorité la plus haute de l'institution n'est pas convaincue. Donc s'il n'est pas convaincu, alors je crois que ça ne vaut pas la peine de démarrer l'exercice parce que à plusieurs niveaux ou plusieurs étapes de démarrage, il sera toujours amené à arbitrer entre ceux qui sont pour et ceux qui sont contres l'application de cette démarche.

#### *De ce que vous avez vu, pensez-vous que le Burkina Faso a les capacités nécessaires pour aller à la démarche qualité ?*

En réalité tous les pays ont les capacités d'aller à la démarche qualité. Parce que la démarche qualité par principe est dans une amélioration perpétuelle.

C'est-à-dire qu'aujourd'hui on fait un pas, demain on fait un deuxième pas, après demain, un troisième pas. Toujours c'est vraiment comme si vous prenez des marches escaliers. A chaque fois que vous prenez un pas vous améliorez la qualité donc la différence va seulement se jouer entre les pays qui iront plus vite et ceux qui vont aller moins vite. Mais dans tous les cas on est gagnant. Chaque fois que vous rentrez dans un processus de démarche qualité, vous en sortez inévitablement gagnant parce que le pire c'est que vous restiez au même niveau mais rester au même niveau ça veut dire vous avez adopté un cadre mais vous ne le mettez pas en pratique. Alors que si vous mettez un cadre en pratique, même à 10% ou à 20%, vous êtes déjà gagnant. La question qui va se poser est de savoir si nous sommes disposés à aller plus vite ou pas.

***Oui mais quand on vous cite par endroits plusieurs avantages liés à la mise en œuvre de la démarche qualité, on est tenté de demander pourquoi est-ce que les pays traînent les pas ?***

Les pays traînent les pas parce que déjà certains n'avaient pas l'information de l'existence de l'initiative. Mais il faut dire que c'est quand même une initiative récente. Ce n'est qu'en 2019 que le dispositif a été un peu adopté sur le plan international. Ça ne veut pas dire qu'il n'existait pas, c'est seulement qu'il n'y avait pas un cadre harmonisé. Les pays qui étaient un peu en avant se sont inspirés de ce qui s'est fait dans d'autres pays. Alors que depuis 2019, c'est vraiment une adoption au niveau des Nations Unies et donc il y a un référentiel commun. Et maintenant pourquoi on ne va pas dessus ? C'est tout simplement parce que la démarche qualité à un coût, financier mais également un coût en termes d'investissement humain. La réalité c'est que par rapport à votre activité aujourd'hui, si vous rentrez dans un cadre de démarche qualité systématique, je peux vous assurer qu'au début, la première année au moins vous allez voir votre masse de travail ou votre sollicitation augmenter de peut-être 10 à 20% sans que vous n'ayez peut-être plus de revenus. Cela peut juste dire qu'on va vous demander de vous investir d'avantage mais avec les mêmes ressources. En revanche, la démarche qualité va vous apporter peut-être un meilleur environnement de travail, des meilleurs équipements de travail parce qu'on va vous exiger de la qualité et vous en retour vous serez obligés de dire mais si vous voulez que j'aie de la qualité, alors donnez-moi les moyens de travail appropriés.

***Quel appel avez-vous à lancer aux plus hautes autorités burkinabés pour effectivement accompagner l'INSD dans cette démarche ?***

Il est vraiment très orienté vers les différents responsables. Je crois que la première autorité que j'interpellerai, c'est

le Directeur général de l'INSD en tant que directeur de l'organe central du système statistique national. Il est le premier qui peut vraiment faire bouger les lignes déjà en mobilisant son personnel pour qu'il aille au bout de l'exercice et qu'il s'engage justement à faire de cet exercice, un exercice inclusif. Quand je dis inclusif, c'est qu'on fait participer également les services statistiques sectoriels. Une fois nous avons cela, je crois qu'on peut être sûr qu'on aura un cadre national d'assurance qualité au bout. Les autorités, les autres que je peux interpeler c'est la hiérarchie politique. Le Ministre qui a en charge éventuellement le conseil national de la statistique. Il faut qu'ils accompagnent et qu'ils appuient ce processus. Déjà qu'il l'adopte formellement et ensuite qu'ils soient disposés à apporter les ressources nécessaires.

***Est-ce qu'on peut espérer qu'un jour voire une convergence de comparabilité des productions statistiques dans l'ensemble des Etats membres d'Afrisat ?***

Ce n'est pas qu'on peut espérer un jour ! On l'a déjà atteint. La question c'est est-ce qu'on peut l'atteindre dans tous les domaines ? On l'a vu lorsque les moyens ont été mis à disposition pour que les pays travaillent sans contraintes de ressources. On est arrivé à des résultats comparables sur un certain nombre d'opérations. En ce qui concerne la zone UEMOA, on a réalisé dans les années 2017-2018, une enquête harmonisée (EHCVM) et les résultats qui en sont sorties après ont montrés une totale comparabilité des données. Donc, c'est un objectif atteignable à condition que l'on mette les moyens qu'il faut.

***Interview réalisée par  
Mouonkoun DABIRE***

***Chargé de communication à l'INSD***

***Aidiya NACANABO  
Stagiaire***



INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE ET  
DE LA DEMOGRAPHIE

LE DIRECTEUR GENERAL  
DE L'INSd ET L'ENSEMBLE  
DU PERSONNEL  
VOUS SOUHAITENT A TOUS

**BONNNE ET  
HEUREUSE ANNEE**

**2024**

---

QUE LA PAIX, LA SECURITE ET LA  
COHESION REVIENNENT AU FASO,  
NOTRE CHERE PATRIE

